



Réf.: 2122DIR15

Le Proviseur aux familles du LFC Le Caire, le 29 septembre 2021

### Elections des représentants des parents aux Conseils d'école et d'établissement

#### Consignes de vote

Du 03 octobre au 06 octobre 2021, vous voterez pour vos représentants dans les instances du Lycée Français du Caire.

#### Dates des élections

Du dimanche 03 octobre 2021 8h00 au mercredi 06 octobre 2021 16h30.

#### Listes de candidats

Les listes de candidats à ces élections sont consultables depuis le 28 septembre sur notre site internet.

- Liste des représentants pour le Conseil d'établissement consultable ici (liste unique).
- Liste des représentants pour le Conseil d'école consultable ici (liste unique).
- Profession de foi des candidats consultable ici.

A noter: le Conseil d'établissement compte 5 représentants des parents + 5 suppléants; le Conseil d'école compte 15 représentants des parents + 15 suppléants.

## Modalités de vote

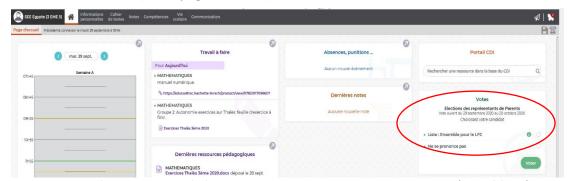
Les élections se font <u>uniquement de manière électronique</u> (via Pronote). Au cas où vous n'auriez pas accès à Internet, des bureaux de vote seront ouverts sur nos 4 sites pour voter en ligne du dimanche 03 octobre au mercredi 06 octobre 2021 de 8h00 à 14h00.

Nous vous rappelons que chacun des parents vote.

- Votre enfant est en classe de maternelle au CM2 : vous votez pour le Conseil d'Etablissement + le Conseil d'école.
- Votre enfant est en classe de 6ème à la Terminale : vous votez uniquement pour le Conseil d'établissement.

# Etapes à suivre pour voter (du 03 au 06 octobre 2021)

- 1. Se munir de son identifiant et de son mot de passe Pronote
- 2. Se connecter à son espace Pronote (lien ici)
- 3. Accéder au vote (sur la page d'accueil)



- 4. Voter en choisissant soit la liste unique, soit « ne se prononce pas » (vote blanc).
- 5. Une fois votre vote validé, l'accès au bureau de vote virtuel se fermera automatiquement.